

Faculté de droit Institut de Droit et de l'Economie des Affaires (IDEA)

M1 Droit Public des Affaires

Année universitaire 2024/2025

- Vu le code de l'éducation
- Vu l'arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, à la licence et à la maitrise
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 au diplôme national de master
- Vu l'arrêté 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Vu le règlement général applicable au grade de Master de la Faculté de Droit

DISPOSITIONS PARTICULIERES APPLICABLES A LA PREMIERE ANNEE DE MASTER RELEVANT DE DROIT PUBLIC DES AFFAIRES Année 2024-2025				
Enseignement	Nombre d'heures d'enseignem ent	ECTS	Examens	
SEMESTRE 1				
	COURS	COMMUN	NS	
Droit du Contentieux Administratif (cours)	30 H	3	Ecrit 1h30 (sans TD)	
Droit de l'Urbanisme Réglementaire (cours)	30 H	3	Ecrit 1h30 (sans TD)	
Droit du Contentieux Constitutionnel (cours)	30 H	3	Ecrit 1h30 (sans TD)	
COURS PROPE	RES AU DROIT	Γ PUBLIC I	DES AFFAIRES (DPA)	
Droit des Collectivités Territoriales et des Intercommunalités (cours)	20 H	3	Ecrit de 1h	
Droit des contrats publics (anglais)	15 H	2	Contrôle continu	
Droit Européen de la concurrence (cours)	24 H	3	Examen sur table + épreuve orale	
Droit des Contrats Publics (cours)	40 H	6	Cas pratique 2 h	
Droit des aides d'Etat (cours)	24 H	3	Cas pratique 2 h + exposé oral 1h	
Pratique du Contentieux Administratif (cours)	20 H	2	Cas pratique 2 h	
Droit de la régulation	20 H	2	Cas pratique, dissertation ou épreuve orale	
TOTAL SEMESTRE 1	268H	30		

SEMESTRE 2					
COURS COMMUNS					
Droit de l'Environnement (cours)	30 H	3	Ecrit 1h30 (sans TD)		
Procédure Administrative non Contentieuse (cours)	20 H	2	Ecrit de 1h		
COURS PROPR	ES AU DROI	Γ PUBLIC	DES AFFAIRES (DPA)		
Droit de l'Urbanisme opérationnel (cours) (non mutualisés)	30 H	4	Cas pratique 2 h + exposé oral 1h		
Comptabilité Publique et Privée (cours)	20 H	2	Etude de cas		
CEDH et Droit Public (cours)	20 H	3	Dissertation 3h + exposé oral 1h		
Droit des Entreprise Publique et Locales (cours)	20 H	4	Cas pratique 2 h		
Passation des Marchés Publics (cours)	20 H	4	Cas pratique 2h + intervention orale		
Passation des Concessions de Services (cours)	20 H	4	Cas pratique 2h + intervention orale		
Exécution des Marchés Publics (cours)	20 H	4	Cas pratique 2h + intervention orale		
TOTAL SEMESTRE 2	265Н	30			

- Les enseignements sont organisés intégralement en présentiel. Cette modalité s'applique également aux reprogrammations éventuelles en cas d'annulation de cours.
- Les modalités de contrôle des connaissances sont susceptibles d'être modifiées en cas de circonstances particulières ; les épreuves pourront notamment être organisées à distance si la situation sanitaire l'exigeait.
- Les résultats semestriels ne se compensent pas de sorte que les étudiants doivent, pour valider le Master 1 de droit public des affaires, obtenir la moyenne dans les deux semestres.